Légende

FINANCEMENT DU PROJET IMMOBILIER

VALIDATION DU PROJET IMMOBILIER

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE de Vendée

L'OGEC A UN PROJET IMMOBILIER

UDOGEC
L'OGEC prend contact avec M. François BEAUVINEAU, Chargé de mission Projets Immobiliers

L'OGEC PRÉPARE LE DOSSIER AVEC FRANÇOIS BEAUVINEAU

UDOGEC
- Orientation sur la nature du projet et sa faisabilité
- 1ère approche financière par le service Gestion Financière et Immobilière de la DEC.

PRÉSENTATION DU PROJET IMMOBILIER AU CONSEIL DE GESTION

CONSEIL DE GESTION
- Présentation du projet
- Estimatif du montant des travaux
- Le conseil de gestion propose au bureau de l'UDOGEC la validation :
  - du projet,
  - du financement et du cautionnement par une association propriétaire
  - de l'octroi ou non d'une aide potentielle
  - de la solidarité
- A noter : le dossier peut être présenté plusieurs fois au conseil de gestion avant validation définitive

ÉTUDE DES DOSSIERS PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE GESTION

BUREAU DE L'UDOGEC
- Etudie les projets
- Valide ou non les propositions du Conseil de Gestion
- Envoie une notification reprenant les différentes validations et décisions

Réunion du BUREAU DE L'UDOGEC
- Validation du projet stade Résultats Appel d'Offres
- Validation du financement
- Durée emprunt :
  20 ans construction
  17 ans rénovation construction
  7 à 15 ans, selon la rénovation
- Validation du cautionnement d'une association diocésaine propriétaire.
- Envoi de la notification reprenant les validations

L'OGEC ATTEND LA DÉCISION DU BUREAU DE L'UDOGEC, PAR NOTIFICATION

SI LE PROJET NÉCESSITE LA VENTE OU L'ACHAT, PASSAGE AU CEDAS ET ENSUITE CDAE

CEDAS - Conseil Economique Des Affaires Scolaires
- Est sollicité en cas de vente et ou d'achat du patrimoine immobilier du 1er et du 2nd Degré
- Etudie tous les projets immobilier du 2nd Degré
- Le CEDAS valide :
  - le projet,
  - le financement,
  - le cautionnement par l'APECAV ou Association propriétaire,
  - l'octroi ou non d'une aide potentielle de la solidarité.
- Envoie une notification reprenant les différentes validations et décisions
- A noter : le dossier peut être présenté plusieurs fois au CEDAS avant validation définitive

CDAE - Conseil Diocésain des Affaires Economique
- Droit canon
- Valide les propositions d'achat et/ou de vente de l'immobilier scolaire
- A noter : pour une vente ou une cession supérieure à 300 000€, l'aval du **collège des consulteurs** est obligatoire

VALIDATION DU PROJET, L'OGEC PEUT CONTACTER LES ORGANISMES BANCAIRES

BANQUE
- L'OGEC demande auprès d'une ou plusieurs banques le financement du projet selon la notification du bureau
- Edition d'une proposition de la banque

ETUDE DE LA PROPOSITION BANCAIRE PAR MME MANUELLA DRAPEAU

UDOGEC
- Envoi de la proposition bancaire à l'adjointe en charge de la gestion financière - manuella.drapeau@ddec85.org
- Conseils et validation de la pertinence de l'offre

VALIDATION DE LA PROPOSITION BANCAIRE

BANQUE
- Validation de la proposition par l'OGEC suite aux recommandations de Mme Manuella DRAPEAU
- La banque demande à l'OGEC, la délibération de l'Asso. Propriétaire pour le cautionnement
- La banque rédige l'offre de prêt

UDOGEC
- Délibération OGEC pour validation des conditions bancaires, à envoyer à l'UDOGEC

PROJET VALIDÉ

CAUTIONNEMENT DU PRÊT

CAUTIONNEMENT
- Propriétaire Association diocésaine : envoi de l'offre au diocèse 30, Place Leclerc 85400 LUÇON
- Préparation du procès verbal de cautionnement nécessaire à la validation de l'offre bancaire

- Propriétaire APECAV : envoi de l'offre à la DEC
- Préparation du procès verbal de cautionnement nécessaire à la validation de l'offre bancaire

SIGNATURE DES CONTRATS DE PRÊTS ET CAUTION

SIGNATURE DES CONTRATS DE PRÊTS
- Propriétaire Association diocésaine : envoi des contrats de prêts au diocèse - 30, Place Leclerc 85400 LUÇON
- Propriétaire APECAV : envoi des contrats de prêts à la DEC